



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal

Lausanne, le 2 octobre 2013
TRX – C. 35/12 – mb - Idaff 177142

Question n° 12 de Madame Evelyne Knecht

Disparition des containers à verre à la Cité

On nous annonce par une pancarte posée sur les containers à verre de la Ville, notamment ceux qui sont situés à la Rue de la Mercerie, que ces derniers seront supprimés au 1^{er} juillet 2013, mais aucune information concernant un nouveau lieu après le 1^{er} juillet 2013, n'est mentionnée.

Or, dans le quartier de la Cité, il n'y pas de container à verre dans tous les immeubles, et bon nombre d'habitant-e-s se demandent où ils devront mettre le verre.

Question : Où est-ce que les habitant-e-s de la Cité, notamment ceux de la rue Curtat, sont-ils censés mettre leur verre après le 1^{er} juillet 2013 ?

Réponse de la Municipalité :

Les conteneurs à verre du poste fixe de la rue de la Mercerie ne disparaîtront pas dans l'immédiat, contrairement à ce qu'une affichette y indiquait au mois de juin 2013. En effet, en raison des difficultés d'équipement des immeubles de la Cité et de l'impossibilité dans laquelle se trouve actuellement la commune de fournir rapidement une solution alternative aux occupants de ces bâtiments, il a été décidé de surseoir à cette mesure.

Ainsi, les habitants de la Cité, en particulier ceux de la rue Curtat, peuvent continuer à déposer leur verre dans les conteneurs ad hoc du poste fixe de la rue de la Mercerie. Il est cependant rappelé qu'il est interdit de déposer du verre entre 22h00 et 6h00, ainsi que le dimanche et les jours fériés, de même que les dépôts hors conteneurs sont strictement prohibés.

Municipalité de Lausanne

Greffe municipal
place de la Palud 2
case postale 3280
CH – 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalité@lausanne.ch



Il est également rappelé que le verre et tous les autres déchets recyclables peuvent être remis en déchèterie mobile, la plus proche de la rue Curtat se trouvant à la rue Saint-Martin, sous le pont du métro. Ses dates et horaires de présence figurent dans le « Calendrier des ramassages et agenda des déchèteries 2013 » qui a été distribué en tout ménage au mois de décembre 2012 et qui peut également être consulté sur le site internet du service d'assainissement www.lausanne-recycle.ch, ainsi que sur les applications mobiles de la Ville de Lausanne (iPhone, iPad, Android).

Enfin, une multitude de renseignements pratiques se trouvent sur le site internet du Service d'assainissement et les collaborateurs du Centre intercommunal de logistique (☎ 0800 804 806) restent à disposition des citoyens pour tout renseignement complémentaire au sujet de l'usage des postes fixes ou de tout autre sujet relatif à la gestion des déchets.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire adjoint :
Sylvain Jaquenoud